

SENSIBILISATION COLLECTIVE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'UFSBD recommande...

Une séance d'éducation collective d'une heure et demie destinée au public en situation de handicap en présence des personnels encadrants.

L'objectif principal de cette séance est triple :

- sensibiliser la population en situation de handicap à la santé bucco-dentaire : éviter les caries, les douleurs, la bouche sèche, etc.
- transmettre des conseils d'hygiène et des méthodes de brossage
- inciter à une visite de prévention chez le chirurgien-dentiste (aborder les actes de prophylaxie détartrage, scellement de sillons, notamment)

La session repose sur la **transmission de quelques messages clés** via un diaporama très imagé ainsi que la manipulation de **supports de démonstration** : maxi-brosse et maxi-mâchoire, dent géante...

Les séances regroupent 10 à 20 personnes avec la possibilité de réunir des personnes de deux foyers différents pour constituer un groupe suffisant
Possibilité d'intervenir en plusieurs séances pour les foyers qui hébergent plus de 20 personnes

La présence des personnels encadrants est nécessaire pour :

- le bien-être et la mise en confiance des personnes en situation de handicap
- un travail de transmission par la reformulation des notions évoquées par le chirurgien-dentiste dans un langage adapté aux personnes présentes
- une meilleure sensibilisation à la question de l'hygiène bucco-dentaire (qui devient un projet collectif partagé par tous)